

PREFET DU PAS-DE-CALAIS

DIRECTION DES AFFAIRES GENERALES
BUREAU DES PROCEDURES D'UTILITE PUBLIQUE
SECTION INSTALLATIONS CLASSEES

Commune de VIMY

SOCIETE SOVIMO

EXPLOITATION D'UNE CASSERIE D'OEUFS

AVIS DE CONSULTATION DU PUBLIC

La Société SOVIMO, dont le siège social est Zone d'Activités Légères – Lieudit « La Couture du Hêtre » - 62580 VIMY, a déposé une demande et un dossier à l'effet d'être enregistré pour l'exploitation d'une casserie d'oeufs, à l'adresse susvisée.

Conformément au Code de l'Environnement, cette demande est soumise à consultation du public dont la période est fixée par arrêté préfectoral du **31 juillet 2014**.

Le dossier est consultable en mairie de VIMY, lieu d'implantation du projet, du **lundi 25 août 2014 au vendredi 26 septembre 2014** inclus, aux jours et heures habituels d'ouverture de celle-ci : du lundi au vendredi de 8 h à 12 h et de 14 h à 17 h 30, où un registre est ouvert pour recueillir les éventuelles observations du public.

Les personnes intéressées peuvent également adresser toute remarque par courrier à la Préfecture du Pas-de-Calais – Direction des Affaires Générales – Bureau des Procédures d'Utilité Publique ou par voie électronique à l'adresse suivante « pref-dage-bpup@pas-de-calais.gouv.fr » avant la fin du délai de consultation du public.

L'autorité compétente pour prendre la décision d'enregistrement est le Préfet du Pas-de-Calais. L'installation peut faire l'objet d'un arrêté préfectoral d'enregistrement éventuellement assorti de prescriptions particulières complémentaires ou d'un arrêté préfectoral de refus.